

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 18 Aout 1848. No. 98.

PREFACE TESTAMENTAIRE

DES
MÉMOIRES DE M. DE CHATEAUBRIAND.

Paris, 1er décembre 1833.

Comme il m'est impossible de prévoir le moment de ma fin ; comme, à mon âge, les jours accordés à l'homme ne sont que des jours de grâce ou plutôt de rigueur, je vais, dans la crainte d'être surpris, m'expliquer sur un travail destiné à tromper pour moi l'ennui de ces heures dernières et délaissées que personne ne veut et dont on ne sait que faire.

Les Mémoires à la tête desquels on lira cette préface embrassent ou embrasseront le cours entier de ma vie ; ils ont été commencés dès l'année 1841 et continués jusqu'à ce jour. Je raconte, dans ce qui est achevé, et raconterai, dans ce qui n'est encore qu'ébauché, mon enfance, mon éducation, ma jeunesse, mon entrée au service, mon arrivée à Paris, ma présentation à Louis XVI, les premières scènes de la Révolution, mes voyages en Amérique mon retour en Europe, mon émigration en Allemagne et en Angleterre, ma rentrée en France sous le Consulat, mes occupations et mes ouvrages sous l'Empire, ma course à Jérusalem, mes occupations et mes ouvrages sous la Restauration, enfin l'histoire complète de cette Restauration et de sa chute.

J'ai rencontré presque tous les hommes qui ont joué de mon temps un rôle grand ou petit à l'étranger et dans ma patrie, depuis Washington jusqu'à Napoléon, depuis Louis XVIII jusqu'à Alexandre, depuis Pie VII jusqu'à Grégoire XVI, depuis Fox, Harke, Pitt, Sheridan, Londonderry, Capo-d'Istria jusqu'à Malesherbes, Mirabeau, depuis Nelson, Bolivar, Mélémet, Pacha d'Égypte, jusqu'à Sullren, Bougainville, Lapeyrouse, Moreau. J'ai fait partie d'un triumvirat qui n'avait pas en d'exemple : trois poètes opposés d'intérêts et de nations se sont trouvés presque à la fois ministres des affaires étrangères ; moi en France, M. Canning en Angleterre, M. Martinez de la Rosa en Espagne.

J'ai traversé successivement les années vides de ma jeunesse, les années si remplies de l'ère républicaine des fastes de Bonaparte et du règne de la légitimité.

J'ai exploré les mers de l'ancien et du nouveau monde, et foulé le sol des quatre parties de la terre. Après avoir campé sous la tente de l'Algonquin et sous la tente de l'Arabe, dans les Wigwams des Hurons, dans les débris d'Athènes, de Jérusalem, de Memphis, de Carthage, de Grenade, chez le Grec, le Turc, le Maure, parmi les forêts et les ruines ; après avoir revêtu la casaque de peau d'ours du sauvage et le caftan de soie du mameluk, après avoir subi la pauvreté, la faim, la soif et l'exil, je me suis assis, ministre et ambassadeur brodé d'or, baroté d'insignes et de rubans, à la table des rois, aux fêtes des princes et des princesses, pour retomber dans l'indigence et essayer de la prison.

J'ai été en relation avec une foule de personnages célèbres dans les armes, l'Église, la politique, la magistrature, les sciences et les arts. Je possède des matériaux immenses, plus de quatre mille lettres particulières, les correspondances diplomatiques de mes différentes ambassades, celles de mon passage au ministère des affaires étrangères, entre lesquelles se trouvent des pièces à moi particulières, uniques et inconnues. J'ai porté le mousquet du soldat, le bâton du voyageur, le bourdon du pèlerin ; navigateur, mes destinées ont en circonstance de ma voile ; aleyon, j'ai fait mon nid sur les flots.

Je me suis mêlé de paix et de guerre ; j'ai signé des traités, des protocoles, et publié chemin faisant de nombreux ouvrages. J'ai été initié à des secrets de partis de cour et d'État ; j'ai vu de près les plus rares malheurs, les plus hautes fortunes, les plus grandes renommées. J'ai assisté à des sièges, à des congrès, à des conclaves, à la réédification et à la démolition des trônes. J'ai fait de l'histoire et je pouvais l'écrire ; et ma vie solitaire, rêveuse, poétique, marchait au travers de ce monde de réalités, de catastrophes, de tumulte, de bruit avec les fils de mes songes, Chactas, René, Eudore, Aben-Hamet ; avec les filles de mes chimères, Atala, Amélie, Blanca, Velleda, Cymodoécé. En dedans et à côté de mon siècle, j'exerçais peut-être sans le vouloir et sans le chercher une triple influence religieuse, politique et littéraire.

Je n'ai plus autour de moi que quatre ou cinq contemporains d'une longue renommée. Alfieri, Canova et Monti ont disparu. De ses jours brillants, l'Italie ne conserve que Pindemonte et Manzoni ; Pelloso a usé ses belles années dans les cachots de Spielberg ; les talents de la patrie de Dante sont condamnés au silence, ou forcés de languir en terre étrangère ; lord Byron et M. Canning sont morts jeunes ; Walter Scott nous a laissés ; Goëthe nous a quittés rempli de gloire et d'années. La France n'a presque plus rien de son passé si riche ; elle commence une autre ère ; je reste pour enterrer mon siècle, comme le vieux prêtre qui, dans le sac de Béziers, devait sonner la cloche avant de tomber lui-même lorsque le dernier citoyen aurait expiré.

Quand la mort baissera la toile sur moi et le monde, on trouvera que mon drame se divise en trois actes. Depuis ma première jeunesse jusqu'en 1800 j'ai été soldat et voyageur ; depuis 1800 jusqu'en 1814, sous le Consulat et l'Empire, ma vie a été littéraire ; depuis la Restauration jusqu'aujourd'hui, ma vie a été politique. Dans mes trois carrières successives je me suis tou-

jours proposé une grande tâche ; voyageur, j'ai aspiré à la découverte du monde polaire ; littérateur, j'ai essayé de rétablir la religion sur ses ruines ; homme d'État, je me suis efforcé de donner aux peuples le vrai système monarchique représentatif avec ses diverses libertés ; j'ai du moins aidé à conquérir celle qui les vaut, les remplace, et tient lieu de toute constitution, la liberté de la presse. Si j'ai souvent échoué dans mes entreprises, il y a eu chez moi faillance de destinée. Les étrangers qui ont succédé dans leurs desseins furent servis par la fortune ; ils avaient derrière eux des amis puissants et une patrie tranquille ; je n'ai pas eu ce bonheur.

Des auteurs modernes français de ma date, je suis quasi le seul dont la vie ressemble à ses ouvrages. Voyageur, soldat, poète, publiciste, c'est dans les bois que j'ai chanté les bois, sur les vaisseaux que j'ai peint la mer, dans les camps que j'ai parlé des armes, dans l'exil que j'ai appris l'exil, dans les cours, dans les affaires, dans les assemblées, que j'ai étudié les princes, la politique, les lois et l'histoire. Les orateurs de la Grèce et de Rome furent mêlés à la chose publique et en partageant le sort. Dans l'Italie et l'Espagne de la fin du moyen-âge et de la renaissance, les premiers génies des lettres et des arts participèrent au mouvement social. Quelles oranges et belles vies que celles de Dante, de Tasso, de Camoëas, d'Erçilla, de Cervantes !

En France, nos anciens poètes et nos anciens historiens chantaient et écrivirent au milieu des pérorances et des combats ; Thibaut, Comte de Champagne, Villehardouin, empruntent des félicités de leur style, des aventures de leurs carrières. Froissard va chercher l'histoire sur les grands chemins et l'apprend des chevaliers et des abbés qu'il rencontre et avec lesquels il chevauche. Mais à compter du règne de François Ier nos écrivains ont été des hommes isolés dont les talents pouvaient être l'expression de l'esprit, non des faits de leur époque.

Si j'étais destiné à vivre, je représenterais dans ma personne, représentée dans mes Mémoires, les principes, les idées, les événements, les catastrophes, l'épopée de mon temps ; d'autant plus que j'ai vu finir et commencer un monde, et que les caractères opposés de cette fin et de ce commencement se trouvent mêlés dans mes opinions. Je me suis rencontré entre les deux siècles comme au confluent de deux fleuves ; j'ai plongé dans leurs eaux troubles, m'éloignant à regret du vieux rivaire où j'étais né, et nageant avec espérance vers la rive inconnue où vont aborder les générations nouvelles.

Les Mémoires divisés en livres et en parties, sont écrits à différentes dates et en différents lieux ; ces sections émanent naturellement des espèces de prologues qui rappellent les accidents survenus depuis les dernières dates et peignent les lieux où je reprends le fil de ma narration.

Les événements variés et les formes changeantes de ma vie entrent ainsi les uns dans les autres ; il arrive que dans les instants de mes prospérités j'ai à parler du temps de mes misères, et que dans mes jours de tribulations je retrais mes jours de bonheur.

Les divers sentiments de mes âges divers, ma jeunesse pénétrant dans ma vieillesse, la gravité de mes années d'expérience attristant mes années légères, les rayons de mon soleil, depuis son aurore jusqu'à son couchant, se croisent et se confondent comme les reflets épars de mon existence, donnent une sorte d'unité indéfinissable à mon travail : mon berceau a de ma tombe, ma tombe a de mon berceau ; mes souffrances deviennent des plaisirs, mes plaisirs des douleurs ; et l'on ne sait si ces Mémoires sont l'ouvrage d'une tête brune ou cheue.

Je ne dis point ceci pour me louer, car je ne sais si cela est bon. Je dis ce qui est, ce qui est arrivé, sans que j'y songeasse, par l'inconstance même des temps et des chaînes contre ma barque, et qui souvent ne m'ont laissé pour écrire tel ou tel fragment de ma vie que l'écueil de mon naufrage.

J'ai mis à composer ces Mémoires une prédilection toute paternelle ; je désirerais pouvoir ressusciter à Pleure des fantômes pour en corriger les épreuves : *Les morts vont vite !*

Les notes qui accompagnent le texte sont de trois sortes : les premières, rejetées à la fin des volumes, comprennent les éclaircissements et pièces justificatives ; les secondes, au bas des pages, sont de l'époque même du texte ; les troisièmes, pareillement au bas des pages, ont été ajoutées depuis la composition de ce texte, et portent la date du temps et du lieu où elles ont été écrites. Un an ou deux de solitude dans un coin de la terre suffiraient à l'achèvement de mes Mémoires ; mais je n'ai eu de repos que durant les neuf mois où j'ai dormi la nuit dans le sein de ma mère. Il est probable que je ne retrouverai ce repos "avant-mourir" que dans les entrailles de notre mère commune, "après-mourir."

Plusieurs de mes amis m'ont pressé de publier à présent une partie de mon histoire ; je n'ai pu me rendre à leur vœu. D'abord, je serais, malgré moi, moins franc et moins véridique ; ensuite, j'ai surtout supposé que j'écrivais assis dans mon cercueil. L'ouvrage a pris de là un certain caractère religieux que je ne lui pourrais ôter sans préjudice ; il m'en coûterait d'étouffer cette voix lointaine qui sort de la tombe et que l'on entend dans tout le cours du récit. On ne trouvera pas étrange que je garde quelque faiblesse, que je sois préoccupé de la fortune du pauvre orphelin destiné à rester après moi sur la terre. Si j'ai assez souffert dans ce monde pour être dans l'autre une ombre heureuse, un peu de lumière

venant à éclairer mon dernier tableau, servirait à rendre moins saillants les défauts du peintre ; la vie me sied mal, la mort m'ira peut-être mieux.

CHATEAUBRIAND.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE L'ÈRE NOUVELLE.

Tous ceux qui nous lisent savent avec quelle sollicitude respectueuse nous suivons des yeux les événements de Rome. Des correspondances régulières, un dépouillement assidu des journaux romains nous ont permis de ne rien omettre de ce qui touche aux destinées d'une ville sur laquelle est fixée l'attention de l'univers. Toutefois, au milieu des perplexités où nous jetait les périls de ces derniers temps nous avons désiré nous entourer de lumières encore plus vives et plus sûres. Un homme qui connaît depuis longtemps l'Italie, qui compte des amis parmi les plus illustres auteurs des réformes italiennes, qui réunit à une rare sagacité les deux qualités les plus nécessaires pour juger ce pays, c'est-à-dire un attachement profond au catholicisme et une sincère passion pour la liberté, a bien voulu nous promettre son concours, afin d'éclairer de ses avis les convictions de l'Ère nouvelle. Ses premières informations confirment la plupart de nos jugements, comme nos lecteurs s'en convaincraient par le fragment suivant :

"C'est un faible des italiens de s'élever contre tout ce qui touche la France ; et, dans leurs institutions politiques, on ne voit rien qui ne rappelle les lois et les mœurs françaises ; jusqu'aux crieurs de papiers publics, qui font retentir les rues de Rome comme celle de Paris. L'aspect des deux conseils, qu'on nomme toujours les deux chambres, le langage des pairs et des députés, jusqu'aux places qu'ils prennent sur leurs bancs, selon les opinions qui les divisent, tout rappelle nos usages. Le ministère romain, comme le nôtre, est accusé de manquer d'initiative, et hors des chambres, on ne sent point son autorité.

"Cependant c'est ici, si l'on en faut croire les Italiens, que se trouverait la plus parfaite image des gouvernements constitutionnels ; et à cet égard, leur raisonnement ne manque pas de force. Ici un souverain dont la personne est vraiment inviolable et sacrée, charge son ministère de rédiger un programme attaquant, contestable. C'est avec le ministère que les députés ont à s'entendre sans que le souverain sorte de la haute et sainte religion où le retiennent ses premiers devoirs. Il peut donc arriver qu'il y ait des dissentiments entre le ministère, qui veut surtout le progrès rapide des réformes, et le Pape, qui doit vouloir les réformes prudentes, charitables, pacifiques, sans qu'il y ait lieu, comme dans les autres pays constitutionnels, à une retraite immédiate des ministres.

"Il se trouve aujourd'hui que le pape en ne voulant pas que ses troupes franchissent le Pô, avait raison, même au point de vue politique et militaire. C'est ce que reconnaissent aujourd'hui les plus sensés. Tout ce qu'on pouvait attendre d'un petit état de 3 millions d'hommes, dont les campagnes ne ressentent ni l'horreur de l'oppression étrangère, ni l'enthousiasme de la nationalité renaissante, était de se tenir sur la défensive, et de faire respecter sa frontière. Que chacun en eût fait autant, que la Lombardie et la Vénétie eussent mis en campagne leurs contingents, avec l'armée piémontaise pour avant-garde, on eût évité les échecs de Vigence, Padoue, Trévise. Le gouvernement pontifical a fait pour la cause de l'indépendance ce qu'on n'avait droit d'attendre, puisqu'il y a engagé près de 20,000 hommes, et à peu près la totalité de ses troupes régulières. On parle maintenant de levées nouvelles ; mais il faut y renoncer comme à une mesure impossible. Un homme du peuple disait avec un bon sens tout romain : "Ils parlent de levées forcées ; mais pour lever une armée, il faut une armée." Ces bruits entretiennent les mécontentements. Il y a quelques jours 300 Transévérins se sont présentés à un homme grave, le prince de leur rédiger une supplique au pape, afin qu'il les autorisât à traiter les partisans de Mamiani comme ils le méritent."

"Ce flot populaire a besoin de s'agiter ainsi en sens opposé. Mais dans tous les partis il y a des bons esprits qui voient toujours dans la personne de Pie IX, le plus sage, comme le plus saint des hommes !" *Ère Nouvelle.*

CHATEAUBRIAND ET LAMENNAIS.—Au moment où les restes à peine refroidis de l'héroïque victime de la charité et de la pacification chrétienne recevaient les hommages de toute la population parisienne, ce n'était pas sans une poignante surprise qu'on lisait dans le *Peuple Constituant* les tristes expressions de colère, de haine et de fiel échappées de la plume d'un prêtre trop célèbre, contre les défenseurs de l'ordre dans les luttes dernières. Jamais M. de Lamennais n'avait été aussi acerbe, et, disons-le, aussi cruellement injuste dans sa verve éloquent, qu'il l'était hier contre ceux qu'il nomme *les ennemis du peuple, les monarchistes, ces éternels souloueurs de conjurations*. Quel contraste, cependant, nous offre ce prêtre qui verse à cette heure de désolation générale parmi les enfants d'une même patrie, tant de flots d'amertume et de fiel, avec le pontife pacificateur qui donne son sang et exhale sa vie en priant pour la paix, et en bénissant le troupeau tout entier ?

Toutefois, si la mort de M. l'Archevêque de Paris n'avait pu adoucir et désarmer la plume de M. Lamennais, la fin chrétienne de l'illustre auteur des *Martyrs* semble avoir touché cet esprit génie devenu démocrate exalté jusqu'à l'ivresse.

On lit en effet dans le *Peuple constituant* d'hier : "La France vient de perdre une de ses plus belles gloires. M. de Chateaubriand est mort ce matin à huit heures et demie. Puisse sa prière faire descendre sur la patrie qui lui fut si chère, quelque chose de calme et de la paix des régions sereines que sa grande âme habite maintenant."

Assurément Platon ou Socrate ne se fussent pas exprimés autrement de leur temps, sur la mort de l'un des illustres chefs de la sagesse païenne. On sait même que Cicéron

semble plus chrétien dans les touchantes paroles qu'il adresse à son ami défunt, vers la fin de son beau-livre de *l'Orateur*. Mais il ne faut rien demander du passé, si beau, si saint qu'il ait été, à ce Tertullien, descendu jusque dans les régions de la haine. M. de Chateaubriand n'a-t-il pas d'ailleurs prophétiquement tracé le cours de telles aberrations, par ces quelques lignes où respirent à la fois et la suavité du génie chrétien et l'aime d'un compatriote qui place l'espérance et l'amour d'une autre vie au-dessus de la gloire :

"Rancé, dit M. de Chateaubriand, en comparant la conduite à Rome du saint réformateur, à celle de l'abbé de Lamennais, Rancé obtint une audience de congé du Saint-Père. Il partit au mois d'avril, accompagné du jugement du Pontife qui condamnait l'étroite observance de la Trappe. "De nos jours, l'auteur de *l'Indifférence en matière de religion*, repoussé dans ses réformes, a continué de croire qu'elles s'accroîtraient ! Une voix, est-il persuadé, partira on ne sait d'où : l'esprit de sainteté, d'amour, de vérité remplira de nouveau la terre régénérée.

"Voilà ce que pense l'immortel compatriote dont je pleurerai en larmes amères tout ce qui pourrait nous séparer sur le dernier rivage. Rancé, qui, s'accotait contre Dieu, acheva son œuvre ; l'abbé de Lamennais s'est incliné sur l'homme ; réussira-t-il ? L'homme est fragile et le génie pése. Le roseau, en se brisant, peut percer la main qui l'a fait pour appui."

LES ÉTATS-UNIS.—Le peuple américain est confiant dans sa fortune ; elle ne lui a jamais manqué ; il faut dire que les ennemis qu'il a jusqu'ici rencontrés sur son chemin ne pouvaient lui inspirer beaucoup de craintes. En sera-t-il de même pour l'avenir ? L'Angleterre, menacée dans son commerce et dans ses possessions, se laissera-t-elle tranquillement exproprier ? Quand le Canada aura secoué le joug de la mère-patrie, les diplomates de Washington opposeront-ils au cabinet britannique que les Européens n'ont pas le droit de mettre le pied sur le sol du Nouveau-Monde ? Ces dangers, quoique problématiques, sont inquiétants ; mais il en est d'autres qui naissent de la guerre. Pour la première fois les États-Unis ont une armée nombreuse, disciplinée, et qui deviendra facilement permanente si d'autres guerres surgissent. Les hommes oublient dans le manège des armes et dans la vie des camps les luttes pacifiques de la liberté, et quand ils sont habitués à un général ils le suivent où il veut. C'est là une vérité d'expérience, et le peuple américain, en cela, ne diffère pas des autres.

Mgr. Affre, frère de Mgr. l'Archevêque de Paris et représentant du peuple, a écrit à l'Assemblée une lettre de remerciement pour les sentiments de religieuse reconnaissance qu'elle a montrés en présence de l'héroïque dévouement du saint prêtre. Cette lettre se termine par les belles paroles de la noble victime : "Plaise à Dieu que son sang soit le dernier versé !"

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 18 AOUT 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE IX.

Suite et fin.

89. Une telle ignorance dans la masse des raisonnements privés, est jusqu'à un certain point excusable, tandis que c'est tout le contraire dans ceux qui s'improvisent chefs et docteurs de la vérité divine. Comment répondront-ils aux âmes qu'ils entreprennent de guider touchant de telles perversions à l'égard de l'Église de Jésus-Christ, dans laquelle seule, existe la plénitude et la perfection de la vie spirituelle ? Ils devraient être familiers avec les écrits des pères chrétiens des premiers siècles qui parlent de l'Église, non comme d'un phantôme imaginaire d'Église invisible, mais de l'Église, société extérieure comme elle a toujours été décrite dans ces lettres. Mais s'ils en font un motif de mépris sur le témoignage historique des chrétiens sur ce sujet, vous au moins, cher lecteur, vous devez remarquer le sens de ces passages de la sainte écriture qui se rapportent aux glorieuses institutions de l'Église de Jésus-Christ. Par exemple

"Dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtit la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts et elle s'élèvera au-dessus des collines et toutes les nations y accourront en foule." (1) "Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui rempli toute la terre.... Dans le temps de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera point à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement." (2)

"Mais dans les derniers temps la montagne sur laquelle se bâtit la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts et elle s'élèvera sur le haut des collines ; les peuples y accourront et les nations se hâteront d'y venir en foule, en disant : Allons à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob : il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers : parce que la loi sortira de Sion et la parole du Seigneur de Jérusalem." (3)

On voit par une allusion de notre divin Sauveur que ces passages doivent s'entendre de l'Église : "Vous êtes, dit-il, la lumière du monde ; une ville située sur une montagne ne peut être cachée." (4) Ainsi les premiers pères ont entendu ces passages et en ont parlé comme se rapportant à l'Église.

90. D'après tout ceci il est évident que quiconque veut être conduit dans la voie que Dieu a marquée, doit s'unir à

[1] Isaié Ch. II V. 2.
[2] Daniel Ch. II. V. 35 et 44.
[3] Michée Ch. IV. V. 1 et 2.
[4] Mathieu Ch. V. V. 14.

L'IRLANDE.

a communion visible de l'Eglise, nutrement il tombera dans la catégorie des raisonnements privés du second siècle dont parlait St. Irénée : " Tous ceux-ci sont bien plus récents que les Evêques auxquels les Apôtres avaient donné les églises, et ceci a été prouvé avec le plus grand soin dans le 3e livre. C'est pourquoi ces hérétiques étant aveuglés à la vérité, se trouvent forcés d'errer irrégulièrement, tantôt dans un sentier, tantôt dans un autre, et sous ce rapport les traces de leurs doctrines sont dissimulées sans aucune connexion ou uniformité. Mais la grande voie de ceux qui sont dans l'Eglise fait le tour de l'univers, parce qu'elle a une tradition certaine qui vient des Apôtres et nous laisse voir que la foi de tous est unie et la même." Adv. Hér. L. V. C. 20.

Cette description est très applicable à leur condition et à celle de l'Eglise aujourd'hui. L'Eglise est une, sainte, catholique et apostolique. L'Eglise est indestructible. L'Eglise est infallible à moins pourtant que les raisonnements privés n'aillent au point de dire que Jésus-Christ son fondateur était faillible.

91. Je crois entendre quelques-uns d'eux me dire que tout ceci est une assertion, un raisonnement purement humain, ou mieux l'autorité des pères, parce que nous avons besoin d'avoir l'écriture pour notre foi. " Si loi et le témoignage voilà notre motto. Et la parole de Dieu nous dit, " lisez les écritures." Je dois remarquer que dans ces derniers mots il n'est pas clair si l'on doit lire : parcourrez les écritures ou bien vous parcourrez les écritures : mais dans tous les cas, cette étude de l'écriture n'était pas aux fins d'en tirer aucune doctrine de la révélation mais seulement pour vérifier et déterminer un fait, savoir : si notre Sauveur était ou non la personne dont les livres de l'Ancien Testament parlaient comme du Messie. C'est la même chose aussi par rapport à l'Eglise. Les écritures contiennent d'amples témoignages quant au fait de son institution et de sa charge comme d'onteur vivant et infallible de la parole de Dieu, de sa perpétuité et ses autres attributs. En tout ceci nous avons ordre de recevoir d'elle nos lumières au lieu de parcourir les écritures pour nous-mêmes. C'est ainsi que déjà dans l'âge apostolique, St. Jean, le dernier des apôtres écrivait dans sa 1ere. Epître : " mes bien aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde ; nous sommes de Dieu. Celui qui connaît Dieu nous écoute : celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point, c'est par là que nous connaissons l'esprit de vérité et l'esprit d'erreur." (5)

St. Paul aux Hébreux : " souvenez-vous de vos pasteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérez qu'elle a été la fin de leur vie imitez leur foi.... Obéissez à vos pasteurs et soyez-leur soumis : car ils veillent comme devant rendre compte de vos âmes." (6)

St. Paul encore dans sa 1ere. épître à Timothée : " je vous écris ces choses quoique j'espère de vous aller voir bientôt, afin que si je tarde vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le sentier de la vérité." (7)

Ces instructions sont adressées non aux disciples immédiats de Jésus-Christ mais aux convertis dispersés qui étaient les disciples des apôtres. Lorsque leurs maîtres étaient absents ils suppléaient en écrivant dans ces circonstances les instructions qu'ils auraient données de vive voix, s'ils avaient été présents. Ainsi St. Paul parlant aux Ephésiens : " C'est lui-même qui a donné quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être prophètes, d'autres pour être évangelistes et d'autres pour être pasteurs et docteurs ; afin qu'ils travaillent à la perfection des saints, aux fonctions du ministère, à l'édification du corps de Jésus-Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude de Jésus-Christ, afin que nous ne soyons pas des enfants flatteurs et que nous ne nous laissions plus emporter çà et là à tout vent de doctrine par la malice des hommes et par l'adresse qu'ils emploient à engager artificieusement dans l'erreur." (8)

Et dans les actes des Apôtres : " Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu qu'il a acquise de son sang " (9) Et de même ailleurs : " car il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous point imposer d'autres choses que celles-ci qui sont nécessaires.... Et il (St. Paul) traversa la Syrie et la Cilicie, confirmant les églises et leur ordonnant de garder les préceptes des Apôtres et des prêtres." (10)

92. Maintenant si nous passons à l'autorité première des évangiles eux-mêmes dans lesquels sont contenus les paroles non d'un apôtre, mais de Jésus-Christ lui-même, nous trouvons des déclarations comme les suivantes : " Toutes-puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : leur apprenant à observer toutes les choses que je vous prescrites, et voilà que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles." (11) Et encore : " Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise, me méprise ; et celui qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé." (12) Et dans St. Matthieu : " Et moi je vous dis que vous êtes Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle " (13) Et plus loin : " Que s'il ne l'écoute pas, dites-le à l'Eglise, et s'il n'écoute pas l'Eglise même qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain " (14)

Il est évident par le texte suivant de St. Jean que le pouvoir ainsi conféré devait s'étendre à tous les temps : " Et je prie-rais mon Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'esprit de vérité que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure avec vous, et il sera en vous." (15)

On pourrait rapporter bien d'autres passages qui prouvent sans aucune équivoque le fait de l'institution de l'Eglise de Dieu, comme société extérieure et visible, qui peut seule déterminer les vérités de la révélation, et dans la communion de laquelle seule en particulier, peut-être incorporé au corps mystique de Jésus-Christ, pour recevoir par lui la lumière, la vie et le salut. Si nos raisonnements privés étaient sincères en voulant prendre les écritures pour leur règle de foi, ces témoignages suffiraient assurément pour leur prouver qu'à chaque page la Bible leur reproche leurs erreurs et les engage à chercher leur salut dans l'Eglise de Dieu, une, sainte catholique et apostolique.

Les nouvelles, qui nous sont parvenues par l'Acadia, représentent l'état de l'Irlande comme très-alarmant. Il paraît que toute l'Ile est dans une agitation extrême et que l'insurrection délate à tout instant. Néanmoins on s'attend que l'impulsion sera donnée par les comtés méridionaux ; alors tous les autres comtés suivraient la même marche. MM. O'Brien, Meagher, et les autres chefs de l'insurrection sont maintenant dans le sud, où ils s'organisent et se préparent à une lutte acharnée. D'après ce que nous pouvons voir, il va être versé beaucoup de sang en Irlande. L'European Times dit que les confédérés ont pour premier plan d'envahir les 40,000 hommes de troupes anglaises, et ensuite de s'établir en république. Quoiqu'il en soit, le mouvement s'est propagé en Angleterre et en Ecosse, où l'on prêche ouvertement l'insurrection, et où le gouvernement fait des arrestations nombreuses.

En présence de ces faits, en vue d'un pareil état de choses, nous ne pouvons qu'être étrangement surpris de voir le Herald de Montréal faire des badinages sur le compte de l'Irlande et des Irlandais ; son langage en cette occasion n'est certes pas convenable. Il nous semble que quelque soit le manque d'un peuple, quelques soient ceux des individus, il n'est pas décent de se rire de leur malheur, et de les tourner en dérision, parcequ'ils sont malheureux. Pourtant que dit le Herald de Montréal ? " Nous nous attendions à ces nouvelles, dit-il, et la fermeté du gouvernement a réussi à forcer des enrégés et des sanguinaires comme MM. O'Brien, Meagher et Cie., à se cacher. Jusque là tout va bien ; mais pour leur propre avantage aussi bien que pour celui de leurs ignorantes dupes, nous souhaitons de tout notre cœur que les prochaines nouvelles nous annoncent leur arrestation, et leur renvoi à quelque " asile, " ou une contrainte salutaire et une grande diète auront la chance de pouvoir, sous les soins du docteur Clarendon, effectuer une guérison complète..... Quand il se montre dans un malade des symptômes de barricades, il n'y a plus qu'à FAIRE UNE SAIGNÉE ABONDANTE, même d'après l'avis des médecins les plus humains ; mais si, comme dans le cas de la pauvre Irlande, on arrête la frénésie dès son apparition, une contrainte temporaire, une diète sévère, et des doses ménagées de bonne législation suffisent pour ramener la santé." Nous ne cherons pas d'avantage, parceque ce langage nous répugne. Nous sommes bien loin d'encourager les peuples à l'insurrection ; mais nous croyons qu'il n'est ni juste ni humain de se rire de leur malheur. Si l'on veut indiquer des remèdes, on doit le faire avec tous les ménagements possibles. Car il faut se souvenir que nous avons à nos côtés des enfants de l'Irlande, qui doivent être traités avec tous les égards que l'on doit à des infortunés, qui ont dû fuir leur pays et qui le voient encore dans le malheur et le sang. Ils doivent être ménagés ; car ils sont nos frères, ils sont à présent nos compatriotes ; nous sommes destinés à vivre et à grandir avec eux. Nos intérêts sont les leurs, et jamais ils ne voudront les compromettre, parcequ'ils se souviendront qu'ils sont dans une terre hospitalière. Ils se souviendront qu'en abordant à nos côtes, ils sont devenus enfants du Canada, et que quelque soit leur amour pour leur pays natal, quelques soient leurs sympathies pour l'Irlande, ils ont maintenant des devoirs à remplir envers le Canada ; c'est d'y vivre en paix avec leurs frères, et de n'y pas mettre le trouble ni la division. Nous sommes certain qu'ils comprennent parfaitement ce devoir, et que s'ils font quelque démonstration en faveur de leur malheureuse patrie, ce ne sera qu'une démonstration constitutionnelle, telle que la permettent les lois divines et humaines. Voilà pourquoi il nous semble juste de ne pas accueillir par le rire et l'ironie la nouvelle des malheurs de leurs frères d'Irlande ; mais au contraire de ne trouver pour leurs maux que des paroles telles que les inspire la charité chrétienne.

LES SOCIALISTES.

Nous entendons souvent vanter les grands hommes socialistes qu'on dit devoir faire le bonheur de la France. Nous entendons quelque fois (trop souvent) parler contre la religion, ses autels, ses ministres ; nous entendons faire l'éloge des philosophes français, et affecter l'irréligion et l'impieité. Nous voulons aujourd'hui montrer ce que peuvent et disent les socialistes, ces philosophes humanitaires ; nous verrons par là jusqu'où ils s'égarèrent, lorsqu'ils n'ont plus la religion pour les guider, et qu'ils ne veulent que se fier à leur raison, qui n'est hélas ! que trop obscurcie. C'est M. Proudhon, — Représentant du Peuple, qui parle comme suit dans son livre intitulé : " Système des contradictions économiques, ou philosophie de la misère." nous défions tous nos lecteurs de ne pas frémir en faisant cette lecture épouvantable :

" On a dit : Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer. — Et moi, je dis, le premier devoir de l'homme intelligent et libre est de chasser incessamment l'idée de Dieu de son esprit et de sa conscience. Car Dieu, s'il existe, est essentiellement hostile à notre nature, et nous ne relevons aucunement de son autorité. Nous arrivons à la science malgré lui, au bien-être malgré lui, à la société malgré lui ; chacun de nos progrès est une victoire dans laquelle nous écrasons la divinité "

" Qu'on ne dise plus : Les voies de Dieu sont impénétrables ; nous les avons pénétrées, ces voies, et nous y avons lu en caractères de sang les preuves de l'impuissance, si ce n'est du mauvais vouloir de Dieu... Ma raison, long-temps humiliée, s'éleva peu à peu au niveau de l'infini ; avec le temps elle découvrit tout ce que son inexpérience lui dérobait ; avec le temps je serai de moins en moins artisan de malheur, et par les lumières que j'aurai acquises, par la perfectionnement de ma liberté, je me purifierai, j'idéaliserai mon être, et je deviendrai le chef de la création, l'égal de Dieu... Le moindre progrès que l'homme, ignorant, délaissé et trahi, accomplit vers le bien, l'honneur sans mesure. De quel droit Dieu me dirait-il encore : Sois saint, parce que je suis saint ? Eprit menteur, lui répondrai-je, Dieu imbécile, ton règne est fini ; cherche parmi les bêtes d'autre victimes. Je sais que je ne suis ni ne puis jamais devenir saint, et comment le serais-tu, toi, si je te ressemblais ? Père éternel, Jupiter ou Jehovah, nous avons appris à te connaître : tu es, tu fus, tu seras à jamais le jaloux d'Adam, le tyran de Prométhée.... "

" Ton nom si long-temps le dernier mot du savant, la sanction du juge, la force du prince, l'espérance du pauvre, le refuge du coupable repentant, eh bien, ce nom incommunicable, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes ; car Dieu, c'est sottise et lâcheté ; Dieu, c'est hypocrisie et mensonge ; Dieu, c'est tyrannie et misère ; Dieu, c'est le mal. Tant que l'humanité s'inclinera devant un autel, l'humanité, esclave des rois et des prêtres, sera réprouvée tant qu'un homme, au nom de Dieu, recevra la sanction "

d'un autre homme, la société sera fondée sur la parjure, la paix et l'amour seront bannis d'entre les mortels. Dieu, retire-toi, car, dès aujourd'hui, guéri de ta crainte et devenu sage, je jure, la main étendue vers le ciel, que tu n'es que le bourreau de ma raison, le spectre de ma conscience." TEXAS.—Les derniers journaux du Texas ne nous apprennent rien d'intéressant. Nous voyons que les récoltes de sucre et de coton sont pleines de promesses. Les planteurs colonsiers se plaignent des fortes pluies qui se succèdent depuis quelque temps. Abeille du 2.

Nous voyons que quelques journaux de cette ville annoncent parmi la population canine l'apparition de l'hydrophobie. Nous en sommes vraiment fâchés, mais nous ne saurions recommander les remèdes qu'ils suggèrent. Offrir pour chaque tête de chien la somme de six deniers ou toute autre somme, c'est faire ce que l'on a fait à New-York. Or, il suffit de voir ce qu'on dit de cette mesure les journaux de la ville impériale, pour se convaincre qu'elle ne convient nullement. D'abord, par une pareille mesure, vous engagez tous les gamins et les oisifs de la ville à se mettre en campagne et à vous égorger les malheureux individus de la race canine ; vous créez par-là chez eux une vraie soif du sang, et vous les accoutumez à le voir répandre sans sourciller. Vous gênez par-là leurs mœurs ; car c'est un fait que celui qui est cruel envers les animaux l'est aussi envers ses semblables. Outre tout cela, vous mettez les citoyens de cette ville dans la position de voir tous les jours et à toute heure des massacres de chiens ; vous les exposez à avoir à tout instant sous leurs yeux le spectacle de la mort et des cadavres. Ce sont là autant de choses qui répugnent à nos mœurs, et qui tendent à produire chez notre population plus de mal que de bien. Nous sommes donc d'avis que la mesure proposée ne convient nullement et que les citoyens de Montréal s'y opposeraient vivement. Nous n'en proposons pas une autre, car il y a des autorités pour pourvoir à cet objet, qui sont en état de remédier autrement au mal actuel. Nous nous contentons de faire comme quelques uns de nos confrères, de signaler le mal qui existe, en y appelant l'attention du conseil de ville.

Nous apprenons avec satisfaction que les propriétaires des steamers de la " ligne du peuple ", qui voyagent entre Montréal et Québec, se sont empressés de réparer autant que possible le manque d'un de leurs capitaines à l'égard de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec. Ils ont fait à S. G. des excuses qui ont été trouvées suffisantes et acceptées. Nous regrettons de ne pas avoir appris plus tôt la nouvelle de cette réparation, nous l'eussions annoncée de suite. Néanmoins nous devons tenir compte aux propriétaires de la ligne du peuple de leur démarche en cette occasion.

AU WITNESS.

Le Witness de Montréal, en date du 14 courant, dit en parlant de Mgr. de Bytown : " l'Evêque est un des Pères Oblats de Marie, que l'on sait généralement être un ordre de Jésuites [?], sous un autre nom ! " Nous ne nous arrêtons pas à discuter cette phrase. Nous demanderons seulement à M. le Rédacteur du Witness d'avoir la bonté de nous prouver son avancé, savoir ; que les RR. PP. Oblats sont des Jésuites."

FUNÉRAILLES.

Nous sommes prié d'annoncer que le service anniversaire de feu M. le Grand Vicairé Hudon aura lieu lundi prochain à 8 heures dans l'Eglise Cathédrale. Les membres de la société de tempérance et de la société St. Jean Baptiste sont priés par leurs commissaires ordonnateurs respectifs d'assister à ce service anniversaire.

Nous nous annonçons que le nommé Jones vient d'être convaincu du meurtre d'un caporal Anglais et est condamné à être exécuté le 5 du prochain mois. Nous espérons cependant que S. Ex. le Gouverneur Général usera encore en cette occasion de sa prérogative, et qu'il commuera la peine du condamné.

Nos lecteurs remarqueront que nous donnons aujourd'hui la fin de la série des lettres de Mgr. Hughes. Nous croyons correspondre aux désirs de nos lecteurs, en offrant dans cette circonstance leurs remerciements et les nôtres aux messieurs qui ont bien voulu traduire ces lettres pour notre journal. Espérons qu'ils continueront à employer leurs loisirs à augmenter ainsi l'intérêt de notre feuille, et à nous faire parvenir de temps à autre le fruit de leurs travaux.

" Un ami de l'éducation " nous est parvenu trop tard pour trouver une place dans la feuille de ce jour ; il devra donc attendre à mardi.

M. B. au prochain numéro.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Dans notre dernier numéro, nous avons établi que la population du Haut-Canada est de près de 700,000. Comme nous n'avions pas encore eu, durant que nous nous occupions de ce travail, le recensement officiel de tous les vingt districts municipaux du Haut-Canada et qu'il nous en manquait cinq pour satisfaire aux exigences de ceux qui nous pressaient, nous avons évalué la population de ces cinq districts d'après l'accroissement connu de la population dans certains townships, faisant partie de ces districts. Depuis nous avons reçu les retours complets de trois de ces districts, et il s'est trouvé que nous trompions, en moins, de plus de 9,000. Il n'en reste plus que deux dont les chiffres officiels ne sont pas encore complets ; Midland et Bathurst. Aussitôt que nous les aurons, nous nous ferons un devoir d'en faire part à nos lecteurs.

Dans notre calcul de jeudi, nous avons fait remarquer que l'accroissement dans le district de Montréal avait été diminuant depuis 1848. En 1845 il était de 11,451, de 10,671 en 1846, et de 4337 en 1847. Si l'on dit qu'en 1846 le nombre des naissances dans le district de Montréal, 19337, est plus considérable que celui de 1845, 19299, et que cette accroissement de 1845, apparemment plus considérable que celui de 1846, 10,675, est dû à une cause extraordinaire et nullement naturelle puisque le nombre des morts en 1846, 9566, est beaucoup plus considérable que celui de 1845, 7848, nous répondrons d'abord que ce chiffre des morts, comme il n'appartient pas à l'émigration, ne peut pas s'ajou-

ter au chiffre des vivants, ensuite nous demanderons comment l'on explique la diminution considérable dans les naissances ainsi que dans les morts de 1846 à 1847. Le nombre des morts était en 1846 de 9566 et de 9435 seulement en 1847 ; le nombre des baptêmes en 1846 était de 19337, il n'était que de 18072 en 1847. Le chiffre des baptêmes [nous parlons toujours du district de Montréal], qui en 1844 n'était que de 17388 s'était élevé en 1845 à 29299. Mais il se ralentit tout à coup en 1846 de manière à ne donner qu'un accroissement de 38 sur l'année précédente. Puis, non seulement il se ralentit en 1847, mais diminua de 565 au-dessous de 1846 et de 527 au-dessous de 1845. Les registres mortuaires et baptismaux que nous avons publiés dans notre dernier numéro établissent que la population du district de Montréal est à celle de tous les autres districts réunis comme 2 est à 5.

Maintenant le chiffre des baptêmes qui, dans le district de Québec, était en 1805 de 10,916, n'était que de 10,654 en 1846. Mais il s'est élevé à 11,715 en 1847.

Quelque homme bien pensant nous disait : " Maintenant la grande difficulté ne sera pas d'obtenir la réforme électorale basée sur la population, mais de l'obtenir autrement, de l'avoir comme vous la voulez, en donnant un même nombre de représentants aux deux provinces." Journal de Québec.

UN DRAME TOUCHANT.

Il y a quelques semaines une belle fête avait lieu à St. Hyacinthe. C'était celle des exercices littéraires du Collège ; une foule s'y pressait : un éclat tout extraordinaire était donné à cette solennité par la présence de S. E. le Gouverneur-Général, de Mgr. l'Evêque de Montréal, de l'Honorable Orateur de l'Assemblée, et de nombre d'autres personnes de distinction. L'intérêt excité par les exercices, le discours prononcé par Son Excellence, un enthousiasme général qui se manifesta dans toute l'assistance, firent de la dernière séance un événement qui frappa tous les cœurs, et on aurait peine à répéter l'impression que ce jour avait faite.

Une autre solennité devait encore se passer à St. Hyacinthe ; d'autres exercices littéraires devaient avoir lieu. La main ou plutôt le cœur du vénérable Messire Girouard a aussi élevé une maison d'instruction en faveur des jeunes personnes du sexe. Ce sont les femmes qui font les mœurs d'une société, qui surtout y entretiennent par l'éducation maternelle l'esprit religieux. C'est sous l'influence de cette idée que le couvent de St. Hyacinthe a été fondé. Cette maison joint d'une prospérité croissante. Deux cent-trente élèves, tant pensionnaires qu'externes, y ont reçu, cette année, leur éducation de la part de ces Sœurs de la Congrégation dont l'Institut, depuis deux siècles, rend tant de services au pays, et qui sait donner à son enseignement le développement que le temps et le besoin des localités exigent.

Le 9 et le 10 de ce mois, eurent lieu les exercices littéraires du couvent de St. Hyacinthe ; il y avait une affluence extraordinaire, et nombre de personnes distinguées. Dans quatre séances, on fit subir l'examen sur les matières apprises dans l'année, et si l'on excepte les erreurs de trois ou quatre élèves sur les cartes géographiques, le succès de l'examen a été général et complet ; c'est ce qu'a proclamé la voix du public. On a remarqué, avec plaisir, le partage du cours d'enseignement en classes régulières. Chaque classe paraissait de suite sur toutes les matières qu'elle avait apprises ; par ce moyen le cours des études se développait de la manière la plus claire aux yeux des spectateurs. On y suivait le progrès de l'enseignement d'année en année, et l'ensemble des connaissances données à chaque classe en particulier. Une seule classe a été trois heures de suite sur le théâtre, occupée à répondre aux interrogations. — Il y a cinq classes dans l'insitution.

En même temps que les élèves récitaient les règles de la grammaire, on faisait passer aux spectateurs des cahiers de chaque élève montrant l'application des règles par des exercices faits sous la dictée. Ces exercices étaient donnés tels qu'exécutés par les élèves, sans aucune déception. On voyait, sans doute, des fautes chez quelques unes ; mais l'ensemble des devoirs ainsi présentés, a montré quel soin on a mis à faire comprendre les règles de la grammaire, dont certaines parties offrent tant de difficultés.

L'étude de l'anglais a fait des progrès marqués ; la prononciation des classes supérieures surtout a paru généralement bonne, et l'on a vu avec satisfaction les élèves de ces classes donner de longs développements sur la géographie d'Amérique et l'Histoire d'Angleterre.

Le public a vivement applaudi aux élèves qui ont subi un examen sur quelques parties de l'histoire naturelle ; c'étaient sans doute les connaissances élémentaires, mais d'une grande utilité pratique. Les élèves montraient des spécimens des différents minerais dont elles décrivaient les propriétés. Il en était ainsi pour les fleurs, les plantes nourricières, les herbes potagers, les plantes médicinales dont elles parlaient ; la description se faisait la main sur les diverses parties de la plante.

La classe supérieure de la maison a exécuté beaucoup d'intérêt, en répondant sur un traité élémentaire de littérature. Des notions littéraires, générales du moins, sont nécessaires à une jeune personne qui prétend à l'honneur d'une bonne éducation, et il faut d'ailleurs prémunir par des principes d'un goût solide et délicat contre certaines œuvres de la littérature moderne, si pernicieuses à l'esprit et aux cœurs ; c'est ce qu'on a eu pour but dans le précis de littérature enseigné au couvent de St. Hyacinthe.

Aux préceptes étaient joints des modèles appropriés aux jeunes personnes et qui furent déclamés avec beaucoup de naturel, de grâce et de sensibilité. Mais pour l'enseignement littéraire, comme pour celui de la grammaire, le public a pu voir qu'on ne s'en tenait pas à faire apprendre des traités par cœur ; on a montré les compositions des élèves : les cahiers ont circulé, pendant longtemps, dans la salle. — On a demandé la lecture de quelques compositions par celles qui les avaient faites. Cette lecture a donné une satisfaction qui a été vivement exprimée.

L'exhibition des ouvrages de broderie et de dessin a étonné par le nombre des morceaux et la beauté de l'exécution ; quelques uns des travaux d'aiguille ont été jugés comme étant d'un mérite rare. On a montré aussi des robes et autres vêtements que les élèves avaient faits pour les donner aux jeunes filles pauvres du village. Cette généreuse pensée, qui montre comme on a eu soin d'initier ces jeunes demoiselles à la charité, a touché le public.

On a entendu avec plaisir divers morceaux de musique exécutés sur le piano, par un nombre assez considérable d'élèves ; quelques uns paraissent être des musiciens avancés.

Les diverses séances ont été terminées par des hymnes renfermant un haut enseignement moral ; c'était tout à la fois un délassement et une leçon de nobles et généreux sentiments ; la déclamation a souvent été parfaite. La dernière

[5] 2e. Eg. de St. Jean Ch. IV V. 1-6.
[6] Hébr. Ch. XIII V. 7 et 17.
[7] 1er. Ep. à Tim. Ch. III V. 14-15.
[8] Ephésiens Ch. IV V. 11-14.
[9] Actes des Ap. Ch. XX V. 28.
[10] Actes des Ap. Ch. XV V. 28 et 41.
[11] St. Mathieu Ch. XXIII V. 18-20.
[12] St. Luc Ch. X V. 16.
[13] St. Mathieu Ch. XVI V. 18.
[14] St. Mathieu Ch. XXIII V. 17.
[15] St. Jean Ch. XIV V. 16-18.

pièce: La patience mise à l'épreuve, drame pathétique, qui a duré plus d'une heure, a fait le plus grand honneur aux demoiselles qui l'ont jouée. Elle a fait voir la délicatesse de leur goût et la sensibilité de leurs cœurs. Je dois ajouter que le public a remarqué, dans toute la suite des exercices une aisance de manières élégantes, mais naturelles, et en même temps beaucoup de modestie et de réserve; ceci a été surtout senti lors de l'exhibition des ouvrages et de la distribution des prix. Parmi les élèves qui excitaient le plus l'intérêt, il en était une sur laquelle les regards du public se portaient particulièrement. Elle avait eu tant de couronnes, aux examens précédents, elle avait parlé d'une manière si touchante, elle avait une figure portant l'expression de tant de candeur et de sensibilité qu'elle était restée dans le souvenir de tous ceux qui avaient assisté à ces exercices. Lorsqu'on la vit reparaitre, on fut frappé douloureusement, elle paraissait souffrante. Elle répondit très bien sur ses diverses matières, déclama d'une manière pathétique et avec un geste admirable, un récit dramatique extraordinairement difficile. On l'entendit ensuite jouer le rôle principal de la pièce dont j'ai parlé. Ce n'était pas un drame qu'elle jouait; c'était une saisissante réalité: cette jeune fille qu'elle représentait, remplie de toutes les vertus, d'une résignation admirable, d'une délicatesse exquise de sentiments, de la plus noble générosité de caractère, cette jeune fille c'était elle. On ne saurait dire l'impression qu'elle faisait sur l'auditoire. Quand son regard se tournait vers le ciel pour élever une prière; quand accusée d'une faute contre la délicatesse, elle venait avec une noblesse touchante, jurer de son innocence; quand avec un élan qu'il est impossible d'exprimer elle allait se jeter dans les bras de son accusatrice, l'arrosait de ses larmes, la pressait à plusieurs reprises sur son cœur, dans ces divers moments elle enchanta, ravissait le public. A la fin du drame l'innocence de celle qu'elle représentait était reconnue et récompensée. Celle qui avait découvert son mérite lui disait: viens où ta vertu si admirable trouvera sa récompense, désormais tu ne connaîtras plus que le bonheur; puis, lui montrant le ciel: hélas! lui disait-elle, cette Providence qui veille sur nous et sait récompenser l'innocence. Il y avait quelque chose de solennel dans l'attitude et l'accent de celle qui disait ces paroles, les dernières du drame.

Bienôt se fit la distribution des prix. Elle reçut cinq couronnes, entre autres celle d'excellence, avec une modestie ravissante. Comme elle paraissait chancelante, on la força de s'asseoir sur l'avant du Théâtre; elle tint constamment ses yeux baissés, et quand il fut dit, qu'ayant obtenu l'année précédente le prix de sagesse, elle ne pouvait concourir pour cette année, mais que ses compagnes avaient unanimement déclaré que sa conduite avait encore été irréprochable, tout le monde put voir ce qu'elle souffrait alors. Ensuite elle se leva pour faire le discours de clôture. L'idée dominante du discours était le bonheur trouvé par une jeune fille dans une maison d'éducation chrétienne. Tout ce que la sensibilité d'une âme ardente et délicate peut manifester fut révélé par la manière dont elle prononça ce discours. Quand elle rappela le bonheur goûté dans les exercices religieux, ses yeux se portèrent avec une indicible expression de tendresse vers la chapelle, en même temps que ses mains appuyées fortement sur son cœur disaient toute la vivacité de son sentiment. Aux dernières phrases, sa voix s'affaiblit, sa parole devint entrecoupée, on entendit à peine les derniers mots: nous tout-à-coup sa figure s'anima, une émotion extraordinaire se manifesta dans ses traits, elle porta un regard attendri sur l'assemblée et ses compagnes, et élevant la voix, elle cria avec force et de la manière la plus déchirante: Adieu! et elle tomba sur son siège étouffée par les sanglots. Le public se retira extraordinairement affecté. Toute la soirée on ne parlait que de cette intéressante jeune fille. C'est un ange du ciel; voilà comment tout le monde l'appelait.

Le lendemain matin le village de St. Hyacinthe se réveillait au bruit de cette nouvelle: «Mademoiselle Céline Lafrance est morte.» Personne ne voulait y croire et pourtant rien n'était plus vrai, elle n'était plus sur la terre celle qui, la veille, y recevait tant d'honneurs, tant d'expressions de sympathie et d'affection.... Entre dix et onze heures du soir une émigration de poumon s'était manifestée et bientôt le mal fut déclaré sans remède. La jeune fille entendit le directeur de sa conscience lui annoncer qu'elle allait mourir. Elle se conforma immédiatement à la volonté divine, exprima, quoique parlant avec peine, les plus vifs sentiments d'amour de Dieu; elle se confessa, reçut l'Extrême-Onction et l'indulgence; entendit quelques paroles pieuses auxquelles elle associa son cœur, et quelques instants après avoir baisé le crucifix, la jeune vierge remit son âme à Dieu. Il était trois heures du matin; son directeur déclara alors que ses souhaits étaient exaucés, qu'il y avait longtemps qu'elle demandait la mort.

Son corps fut exposé sur le théâtre même où la veille elle avait paru avec tant de distinction. Il y eut toute la journée une foule de personnes qui venaient pleurer et prier autour d'elle. Sur le soir, à l'heure même où elle avait reçu ses prix et fait son adieu, son éloge fut prononcé; des traits nombreux et touchants de ses vertus, de sa ferveur et de l'efficacité de ses prières furent cités. On lut ses résolutions une expression de sentiment qu'elle avait écrites trois jours auparavant, et où paraissait un brillant amour de Dieu. Puis on alla prendre à la chapelle sa couronne d'excellence déposée aux pieds de la statue de la Vierge, et on la mit solennellement sur sa tête, en demandant à Dieu de la couronner en même temps dans le ciel; on lui adressa, au milieu des plus vifs sanglots, ce mot d'adieu qu'elle avait jeté au monde d'une manière si frappante. Ensuite chacune de ses compagnes alla imprimer un dernier baiser sur cette figure que la mort n'avait fait que rendre plus sereine et plus céleste.

Ses funérailles, qui eurent lieu le lendemain vers dix heures, furent touchantes. La levée du corps eut lieu sur le théâtre même des exercices. C'était quelque chose de bien attendrissant que la translation, du couvent à l'église, de ce cercueil recouvert d'un voile blanc sur lequel apparaissait la couronne de fleurs qui lui avait été décernée, et suivi d'une longue suite de ses compagnes vêtues de blanc et manifestant la plus douloureuse émotion. Celles-ci se rangèrent dans l'église autour de celle qui avait été leur exemple et qu'elles avaient toutes aimée de l'affection la plus sainte. On chanta pendant la cérémonie funèbre, une strophe qu'elle répétait depuis le dernier anniversaire de sa naissance.

De la robe de l'innocence :
Seigneur, tu daignas me vêtir ;
Ne permets pas qu'aucune offense,
Hélas ! vienne un jour la sévir.
Si sous la puissance ennemie
Mon faible cœur devait fléchir,
Bientôt, Seigneur, reprends ma vie,
Pour me sauver, fais moi mourir.

Un grand concours assistait à ses funérailles. M. Lafrance curé de St. Aimé, son oncle, chanta le service, et M. le Supérieur du Séminaire, directeur du Couvent, fit l'enterra-

ment. Plusieurs Prêtres voisins étaient venus, par leur assistance, rendre hommage à ses vertus. Les larmes de toute l'assemblée témoignèrent combien tous les cœurs étaient émus d'un événement accompli dans des circonstances aussi touchantes et aussi solennelles. Cette mort presque subite à l'âge de quinze ans, le lendemain du plus glorieux jour de la vie; ce théâtre qui à quelques heures d'intervalle la voit debout ravissant les cœurs par le charme de sa parole, et ensuite étendue muette et glacée dans un cercueil; cette foule qui un jour la couvre d'applaudissements, et le lendemain l'arrose de ses larmes; ce cri d'adieu donné et rendu à la même heure d'un jour à l'autre; cette couronne, décernée par les hommes, qu'elle emporte sur sa tombe comme symbole de celle qu'elle reçoit aux cieux; ces paroles qui lui étaient adressées la veille: Va au lieu où ta vertu trouvera sa récompense, et cette main d'en haut qui se hâte de la retirer de la terre; cette prière si souvent renouvelée par laquelle elle demandait à mourir dans la maison, séjour de tant de bénédictions pour elle; cette prière exaucée au moment même où le monde vient la réclamer; enfin tous les souvenirs de sa vie, de ses derniers jours surtout, et cette mort extraordinaire; oh! tout cela, n'est-ce pas une de ces choses surnaturelles dont le ciel offre quelquefois le spectacle à la terre, pour donner, au milieu des agitations et des troubles du monde, des émotions vives et pieuses qui consolent, qui portent à la vertu, qui font songer au ciel!

(Communiqué.)

FAITS DIVERS.

BAIE D'Hudson.—Le Herald de New-York dit que la Compagnie de la Baie d'Hudson essaie d'obtenir du Congrès Américain un million de piastres pour payer une partie des terres de la Compagnie qui se trouvent au sud du 49e parallèle.

UNE RÉPONSE.—Un Nègre était interrogé dernièrement devant une cour de justice aux Etats-Unis. Le juge lui demandant si son maître était un chrétien, l'Africain répondit: «Non, monsieur, il est membre du Congrès!»

LES INDIENS.—Philadelphie vient de voir arriver dans son sein 14 Indiens Chactaws. Ils se rendent dans la Nouvelle-Angleterre, pour suivre un cours d'éducation.

NÈGRES.—Les nègres d'Algérie viennent d'envoyer à l'assemblée nationale de France une adresse de remerciements pour l'abolition de l'esclavage.

GARE ! GARE !.—Un nommé C. W. Illies, Allemand, jouant le rôle de ministre, vient de duper tous les Ministres de Schenectady, Utica, White-Hall et Vergennes. Il paraît qu'aux dernières dates il se dirigeait vers le Canada. Le Rév. J. Pierpont, de Troy, en averti le Budget de Troy, et demanda aux Editeurs des journaux de dire au public: gare ! gare !

L'AMI DU MALHEUR.—M. Pageot ci-devant ministre plénipotentiaire de France aux E. U., s'est embarqué pour l'Europe. Il se rend auprès de Louis-Philippe, à qui il offrirait une grande partie de sa fortune toute princière, et inviterait l'ex-roi à passer en Amérique avec l'ex-royale famille. C'est ce qui s'appelle être «l'ami du malheur.»

EDIFICES PUBLICS.—Le Witness dit qu'à part le nouveau Collège des Sulpiciens et l'asile de l'Hôpital anglais qui se construisent actuellement, on travaille activement à une église protestante près de Beaver-Hall et au nouvel asile des orphelins protestants sur le terrain McTavish.

NEW-YORK.—Le télégraphe annonça mercredi qu'il s'était tenu la veille à New-York une assemblée en faveur de l'Irlande; la collecte s'y est montée à \$5,700; Mgr. Hughes a parlé.

NOUVEL EVÊQUE DE TORONTO.—Le Catholic Advocate dit qu'il a été informé par une personne, qui en janvier dernier était à Rome, que le R. P. Larkin, de la société de Jésus à New-York, vient d'être nommé au siège vacant de Toronto. Nous ne savons pas quelle est l'autorité du Catholic Advocate; mais tout ce que nous savons c'est qu'après les nouvelles contraires à Québec et en cette ville, le siège de Toronto aurait d'abord été offert à M. de Charbonnel qui l'aurait refusé, et ensuite à M. Larkin qui aurait aussi refusé cet honneur. Voilà ce que disent les nouvelles courantes.

CONFIRMATION, ETC.—Nous voyons par le Freeman's Journal de New-York que Mgr. Hughes s'est rendu à Paterson, New-Jersey, où il a confirmé (dans l'église St. Jean) 160 personnes dont trois converties. S. G. a aussi administré le même jour le sacrement d'Eucharistie à 450 personnes.

NOUVELLE EGLISE.—Le Freeman's Journal du 12 contient une gravure représentant une nouvelle église catholique qui se construit à New-York sur le carré Tompkins. C'est un édifice gothique, qui a 100 pieds de long sur 66 de large; la hauteur de la nef est de 56 pieds. Les tours ont 160 pieds de hauteur. Cette église, dont on fait de grands éloges, se construit par les soins du Rév. Richard Kein, qui en est le prêtre desservant.

TEMPÉRANCE.—Depuis ce matin, une retraite de tempérance est commencée à l'Eglise de N. D. de Bon-Secours. Il y a trois exercices par jour; ceux du matin et ceux du soir sont pour les hommes; ceux de l'après-midi sont pour les femmes. Les personnes qui ne sont pas de la tempérance sont spécialement invitées à assister à cette retraite qui se termine dimanche.

INCENDIE.—Il y a eu ces jours derniers un incendie dans un des faubourgs de New-York, qui a détruit pour \$75000 de propriétés.

VOL.—Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans les Bureaux de la Gazette de Montréal, et ont ouvert forcement les pupitres et les armoires. Mais n'y trouvant aucun argent, ils enlevèrent deux surtoutons et un livre de chèques, qui n'est pas certes une grande prise. Il faut en vérité que les voleurs soient bien réduits pour s'attaquer aux journalistes pour leur ravir de l'argent.

AVARICE.—A Baltimore, on a découvert le 7 du courant une vieille femme âgée de 80 ans, qui languissait dans sa cabane. Elle était sur un tas de paille, et entourée d'ortues et de guenilles. Le Maire l'a fait transporter à un hôpital, et la police, ayant fait l'examen de sa cabane, y a trouvé la somme de \$285, qu'elle tenait en réserve! Mais S. H. le maire, qui n'est pas aussi économe, a commencé à mettre les piastres à contribution, et à faire soigner la vieille qui rajournait à vue d'œil.

CANDIDATS.—Les candidats, pour la Présidence des Etats-Unis, sont: MM. Z. Taylor, L. Cass, et M. Van Buren; les candidats pour la V. Présidence sont: MM. M. Fillmore, W. O. Butler et C. F. Adams.—Le général Taylor paraît avoir toutes les chances pour la Présidence.

ORDINATION.—Dimanche dernier, S. G. Mgr. de Martyropolis a ordonné diacon M. F. Refour, de l'ordre des Pères de Ste. Croix, et sous-diacon M. J. F. Cénas.

COLONISATION.—Le Journal de Québec de mardi publie une circulaire de l'Association des Townships à Québec, adressée au clergé du même diocèse. Nous tâcherons de la reproduire prochainement.

UN POISSON.—Un poisson du Diable vient d'être pris près Georgetown. Il a 13 pieds 9 pouces de large, 13 1/2 pieds de longueur, 4 1/2 pieds d'épaisseur, et une ouverture de bouche de 4 1/2 pieds! C'est sérieux!

M. MORIN.—L'hon M. Morin est de retour depuis deux jours de sa tournée dans le comté de Bellechasse, où il était allé prêcher l'œuvre de la colonisation. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il ait reçu chez ses constituants un accueil plein de bienveillance et de confiance, et qu'ils aient été le second dans ses vœux toutes patriotiques.

TEMPS.—Depuis mardi, nous n'avons cessé d'avoir de la pluie. Le temps d'ailleurs a été un peu plus que frais. Aujourd'hui, le temps est couvert, et il fait un vent assez fort.

LADY ELGIN.—Nous apprenons avec chagrin, par la Minerve, que Lady Elgin continue de jouir d'une mauvaise santé; S. E. le gouverneur général devait s'embarquer hier soir pour la rejoindre.

LA Foudre.—Nous voyons par les journaux de Québec que la foudre est tombée Dimanche sur la grange de M. Le François, notaire, au Château Richer, et n'a fait aucun dégât. Elle est aussi tombée à St. Valier sur les fils du Télégraphe. A la Rivière du Loup, elle a suivi le fil jusqu'à la station, où elle a causé quelques dommages.

NOTÉ.—Une enquête a été tenue par le coroner M. Coursol, après midi, sur le corps d'un nommé Daniel Vivier, chauffeur à bord du Québec, qui s'est noyé par accident, en tombant de ce vaisseau. Verdict en conséquence.—Minerve du 17.

JAMAÏQUE.—Nous trouvons dans notre correspondance particulière de Kingston, sous la date du 24 juillet, les quelques renseignements qui suivent:

«Le gén. Santa-Anna, qui est toujours parmi nous, a voulu le 16 courant célébrer avec éclat l'anniversaire de la naissance de sa fille aînée. Une fête brillante, qui s'est ouverte par un magnifique repas, et qui s'est terminée par un bal, avait réuni une société fort nombreuse, où l'on remarquait des personnalités de toutes les nations et où les Grenais seuls brillèrent par leur absence. Cela ne vous surprendra point de la part de Santa-Anna. Les parures des dames étaient d'une splendeur toute princière, et les diamants y jouaient un grand rôle.

«Le général Paez n'a séjourné parmi nous que quelques semaines; il est reparti pour le Venezuela par le dernier paquebot. Il avait été fort bien accueilli à son arrivée par le gouvernement et les autorités. Son départ a été accompagné par des vœux sincères pour le succès de la cause qu'il défend.

«On nous menace, pour le premier août, d'une émeute formidable. Quelques individus ont répandu parmi la population noire le bruit que la Jamaïque allait être cédée aux Américains et que ceux-ci feraient rentrer les nègres en esclavage. Ce bruit a pris une si grande consistance ou a rencontré parmi les intéressés une foi si aveugle, et causé, par suite, une si grande effervescence que le gouverneur-général, sir Edward Grey, a cru devoir lancer une proclamation pour démentir cette absurde invention. Toutefois cela n'a pas suffi pour faire entièrement renaitre le calme, et les affronts ne sont pas sans défiance.

Courrier des E. U.

EGYPTE.—Alexandrie, 19 juin.—Ibrahim-Pacha est de retour ici depuis quelques jours; il s'occupe beaucoup des affaires du gouvernement; le peuple s'habitue insensiblement à le regarder comme un nouveau maître. On travaille activement à relever les fortifications, et l'on augmente l'armée de recrues recrutées d'après le dernier recensement de la population. Il y a 4,504,370 âmes, soldats, marins et tribus arabes non compris. Ce chiffre paraît problématique. Il régnait une stagnation complète dans le commerce, suite des troubles aux quels l'Europe est en proie.—Le consulat-général de Sardaigne a annoncé qu'il prenait sous sa protection les nationaux de la Lombardie, de Venise, de Modène, de Parme et de Plaisance.

MURAT.—M. Lucien Murat représentant du peuple, a reçu en traversant les Champs-Élysées, deux balles dans sa voiture. M. Lucien Murat était, dit-on, un des représentants voués au poignard si l'insurrection eût réussi. Les députés, en sortant de l'assemblée, s'arrêtaient devant la voiture de M. Murat, pour y examiner les trous qu'y ont laissés les balles.

LES HONGROIS.—On écrit de Pesth [Hongrie], le 7: «M. de Rothschild a offert à notre gouvernement, un emprunt de 40 millions de florins (100 millions de francs.) «Les Hongrois ont pris la ville de Varasdi, mais ils ont été battus à Saint-Michale, village habité par des Valaques. Les insurgés ont trois canons. Ils ont fait prisonnier et tué le capitaine comte d'Orsai. Les Hongrois ont 52,000 combattants divisés en trois corps. On organisera encore 40,000 volontaires; 50,000 faux arrivent de la Belgique.»

FLORENCE, 12 juillet.—Les chambres de Toscane ont ouvert leurs délibérations. Nous remarquons dans le projet d'adresse de la chambre des députés le passage où est exprimée la reconnaissance de l'Italie envers le glorieux pontife qui a soutenu le droit de la nationalité et comme pape et comme roi.

ROME, 9 juillet.—Les chambres romaines n'ont pas siégé le 9 juillet. Le ministre de l'intérieur se propose de présenter un projet pour la mise en activité des gardes civiques mobilisées. La levée de 6,000 hommes, décrétée par les chambres, trouve peu d'accueil dans l'opinion publique.

UN BRAVE.—Le brave général Damesme, entouré des soins assidus que lui prodiguaient quelques unes de ces religieuses dont nos soldats ont admiré le dévouement, leur demanda de faire dire une messe pour lui et une pour celui qui l'avait blessé.

UN PRISONNIER. Abd-el-Kader a manifesté, dit-on, une vive satisfaction en apprenant que le général Lamoricière venait d'être nommé ministre de la guerre. Il espère que le ministre tiendra les engagements pris par le général.

Madame Cavaignac mère reçoit tous les jours une immense quantité de lettres des femmes, filles et parentes des insurgés; toutes ces lettres réclament l'intervention de lamoricière du président du conseil des ministres en faveur de ceux qui sont détenus dans les forts exposés aux rigueurs d'une transportation outre mer; les uns rappellent que leurs fils, leurs pères, leurs époux ont partagé dans d'autres temps les cachots de la royauté avec Godefroy Cavaignac; d'autres, il faut le dire, contiennent des menaces et des expressions de haine et de vengeance.

ERRATA.—Dai à la feuille de mardi, à l'article «Réform électoral», au lieu de «s'établir dans le H. C.» au lieu de «s'établir dans les foies de la république voisine», c'est le contraire qu'il faut lire. Et plus loin, au lieu de dire: «En 1834, la population du B. C. était de 690,782 âmes,» il faut lire «en 1844, etc.»

MARIAGE.

A St. Denis, Rivière Chambly, le 7, M. F. X. Laforce; marchand, à Die. Henriette Sophronie Paré, du même lieu.

DECES.

A Québec, le 25, J. E. Garant, écrivain, âgé de 42 ans. A la Rivière-Quelle, le 10 courant; à 6 heures du matin, Demoiselle Marie-Julienne-Claire Chapis, à l'âge de 33 ans. Le 13 du mois dernier, le Lieutenant Colonel Chapis allait rejoindre dans la tombe le corps de son fils, mort à l'âge de 30 ans, le 27 de février précédent; et aujourd'hui c'est le tour de la jeune et infortunée victime dont nous annonçons la perte prématurée. Le père, le fils et la fille, en moins de six mois, ont ainsi dit un éternel adieu à la terre! Leurs corps sont réunis dans l'église de la Rivière-Quelle.



BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 31 juillet 1848.

La plume à Son Excellence le Gouverneur-Général nommer JEAN OLIVIER ARCAD, Ecuier, Agent pour diriger l'Établissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le comté de Mégantic, dans le Bas-Canada.

1 s m

COLLEGE DE REGIOPOLIS.

KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. G., assisté du Rév. J. FARREL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; autant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

La vue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Catarague et toutes les campagnes environnantes. Quant à la santé et au confort; aucune situation, près de Kingston, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin; le grec, le français; et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance. Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège, est de £2. 10 s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent en courir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais. En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions leur seront prodigués par les Sœurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demi-année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence, à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen. On enverra, quatre fois par année, aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, publique, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline du collège est douce et paternelle, mais en mêmes temps, elle est forte. On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable le séjour de la maison.

Une bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Rév. Angus MacDONELL, au Collège de Kingston; Montréal, 18 août 1848.

L. P. BOIVIN,

Coin des rues NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout son établissement est resté dans ce nouveau local, et qu'il a tout-à-fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul, arrivés la Place Jacques Cartier.

Il attend incessamment par les prochains arrivages un RICH ASSORTIMENT DE MONTRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc. etc. Montréal, 26 mai 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIERES

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment TRÈS CONSIDÉRABLE et TRÈS VARIÉ de LIVRES DE PRIERES DE TOUS LES FORMATS, AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants:

- TABEAUX DE LA STE. MÈSE in-32 Cart. à 4c. 6d. la doz
- ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gaufrée à 6c. 9d. la doz.
- à tranche dorée 15c.
- PETITE JOURNÉE DU CHRÉTIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gaufrée à 10c. la doz.
- à tranche dorée, 20c.
- PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 332 pages, reliure gaufrée à 15c. la doz.
- à tranche dorée 25c. la doz.
- FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C., gros IS
- L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18 gaufré
- PARADIS DE L'ÂME, in-18 " E. R. FABRE & CIE.

c St. Vincent No 3, } 2 juin 1848.

COLONISATION.

La Compagnie des terres de l'Amérique Britannique annonce aux cultivateurs canadiens du District de Montréal que par un arrangement fait avec l'Association pour l'établissement des townships de l'Est, elle est prête à offrir toutes ses terres dans ce district au choix de respectables et industrieux canadiens-français et autres, à des termes qui devront attirer l'attention de tous ceux qui, pour quelque cause que ce soit, sont disposés à laisser leur paroisse natale.

Le but bienveillant de l'Association est de procurer au colon des townships de l'Est, les privilèges religieux et sociaux dont il jouit actuellement, et c'est avec plaisir que la Compagnie des Terres s'est déterminée à faciliter cet objet en cédant ses terres au choix des applicants à des termes plus favorables qu'elle ne les a jamais eues devant elle. Et, tandis que l'Association et sa Grande Revue de Montréal s'occupent de la bâtisse de chapelles et envoient des missionnaires au besoin, la Compagnie des Terres procurera des terres fertiles à un prix modéré, construira des moulins, fera faire des chemins, et en un mot accomplira toutes les obligations auxquelles le Seigneur a été sujet jusqu'à présent, sans assujettir le colon aux conditions onéreuses attachées aux terres des Seigneuries.

Dans le Township de Roxton, l'Association a décidé de faire son début en encourageant la formation d'un établissement prospère, composé du surplus de la population des Seigneuries, et la Compagnie des Terres demande une attention particulière à l'annonce de l'Association concernant les avantages que peuvent avoir les cultivateurs qui iraient s'y fixer.

Quoique l'association ait choisi Roxton pour y faire son premier essai, il ne faut pas néanmoins supposer que les beaux et florissants établissements canadiens dans Stukeley et Ely aient été oubliés; les colons peuvent aussi y diriger leur attention, avec la certitude de participer aux avantages d'un District qui a déjà changé l'état de pauvreté de ses premiers habitants en indépendance et aisance, et avec l'assurance en outre que, sous l'opération bienfaisante de la Société patronne, il sera subvenu à leurs divers besoins d'une manière inconnue aux premiers cultivateurs dont le succès rejoint et encourage maintenant les autres.

Dans le Township de Stukeley, la Compagnie offre aux acheteurs dix mille acres de terre depuis 10s. à 12s. 6d., par acre anglais, en tels lots que l'on désirera depuis cinquante acres et au-dessus. Ce Township est maintenant habitée par une population nombreuse et florissante de canadiens. Il y a une chapelle, des moulins, des bureaux de poste, magasins, manufactures de potasse ainsi que des auberges. Les terres sont couvertes de superbes scieries, de mérisiers, hêtres, etc. et réalisent des produits abondants.

Dans Ely, qui est joint aux habitations de Stukeley, il y a aussi une population considérable et croissante de canadiens. La Compagnie des Terres y possède treize mille acres de terre aussi fertile et bonne que celles de Stukeley, et les offre en vente aux mêmes prix.

Dans Oxford, joignant aussi Stukeley à l'Est, et communiquant à ces habitations par le chemin de la maille de Montréal à Sherbrooke, il s'est aussi dernièrement commencé un Etablissement Canadien. On y a bâti deux moulins à scies, et un moulin à farine sera en opération cet automne. Il y a de plus une manufacture de potasse, une auberge, et un magasin. La Compagnie des Terres a près de quarante mille acres de terre à vendre dans Oxford, et désire particulièrement y encourager l'établissement de bons cultivateurs canadiens. Les meilleures terres en bois franc sont en conséquence maintenant offertes comme premier encouragement, au bas prix de 7s. 6d. l'acre, quoiqu'égalées en qualité à celles de Stukeley et d'Ely. La Compagnie a aussi l'assurance de l'Association, qu'autant que ses fonds le lui permettront, elle fera bâtir une chapelle et une maison d'école après que 80 familles s'y seront établies, et leur procurer un missionnaire.

Les acheteurs n'ont qu'à payer l'intérêt du prix de leurs terres pendant les premières dix années, liquidant ensuite le prix d'achat en quatre versements égaux annuels avec intérêt, et aucune autre demande ou redevance n'est jamais ensuite payable par le colon.

Il n'est exigé aucun argent comptant. Pour le présent, la Compagnie prend des produits négociables en paiement, et en certains cas elle permet que partie du prix de la terre soit payée en travail sur les chemins.

Le colon n'est pas obligé de faire moudre ses grains aux moulins de la Compagnie, qui ne gêne les colons en aucune manière. Il peut de cette manière, en s'établissant sur une terre de la Compagnie dans les Townships de l'Est, jouir de tous les avantages de son endroit natal, de sa langue, de sa religion et de ses habitudes sociales, sans aucune des restrictions qui paralysent ailleurs son industrie et son esprit d'entreprise.

La distance de St. Césaire à Stukeley est de douze lieues, par un bon chemin où passent tous les jours les mailles de Montréal, de Sherbrooke et de Stanstead. Oxford et Ely sont à une distance d'environ une lieue et demie au delà.

On peut faire application pour des terres à l'agent sur les lieux, M. GEORGE BONNALLIE qui donnera toute information et assistance nécessaires, aux personnes désirant acheter des terres. Ou, si on le préfère, on pourra s'adresser à A. T. GALT, Ecuyer, à Sherbrooke, le Commissaire de la Compagnie.

La Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique a aussi à vendre beaucoup de terre dans tous les autres Townships, dont elle disposera à des conditions également faciles. On voudra bien référer aux autres avis concernant les terres, ou s'adresser au Commissaire de la Compagnie à Sherbrooke.

N. B.—Pour s'assurer d'un nombre de colons respectables, certains avantages additionnels sont accordés à ceux qui sont recommandés par l'Association comme possédant les moyens et les qualités nécessaires pour s'établir dans les bois; et la même indulgence sera accordée par les soussignés à tous tels acheteurs futurs qui, au temps de leur demande pour des terres, prouveront d'une manière satisfaisante leur aptitude et disposition à faire des colons industrieux, et qui conséquemment ne pourront que prospérer.

A. T. GALT,
Commissaire.

Bureau de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique, Sherbrooke, Township de l'Est, 10 juil.
Montréal, 4 août 1848. 1848.

NOTICE

On demande immédiatement à St. Constant un Instituteur pour tenir une Ecole Modèle, muni de certificats de moralité et de capacité; et un autre pour une Ecole commune. Une place comme Chantre est aussi offerte aux deux Instituteurs. S'adresser au Curé du lieu.—qf.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,
A. Larocque, V. Président,
F. Hinks, H. Hinton,
Damase Masson,
Nelson Davis,
Henry Judah,
L. T. Drummond,

P. Beaubien,
Joseph Bourret,
H. Mulholland,
Edwin Atwater,
Barthw. O'Brien,
Jacob DeWitt,
Joseph Grenier,

AVIS est donné par les présentes que cette Institution paiera QUATRE PAR CENT sur tous les Dépôts qui seront faits le ou après le premier jour d'août prochain—Les Dividends reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier

27 juillet 1848.

VAIS

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé à sept piécs au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont, laissant la liberté, à qui voudra, de tenir un travers de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricelle.

Les péages qui seront demandés, sont:

- 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant.
- 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers.
- 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionnée aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers.
- 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi.
- 5° Pour chaque personne à pied: Un denier.
- 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi.
- 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, autre animal de même taille: Un demi denier courant.

J. F. LA ROCQUE. A. E. ARCHAMBAULT.
P. U. ARCHAMBAULT. AMABLE ARCHAMBAULT.
NARCISSE GARNEAU. CYRISE CHAPUT.
JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT.
AGAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une Ecole Modèle désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'Ecole, soit dans le District de MONTREAL, des TROIS-RIVIERES ou de QUEBEC.

Dans une Ecole MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction de filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. Il a l'honneur de dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messire CHARLAND, prêtre et curé de St. Cément de Beauharnais.

NOUVEL ETABLISSEMENT A VAPEUR

POUR MOUDRE A FLEUR ET LA FARINE DE VOINE

MOULIN DE MONTREAL

Côté de la rue St. Pierre et de la Ruelle Fortification

Anciennement la Fonderie de MM. HENGE & RONDEX.

AUX FERMIERS ET DETAILLEURS DE FARINE ET FLEUR.

LES SOUSSIGNÉS, venant de compléter un nouveau MOULIN à VAPEUR pour la fleur, ayant trois paires de moulages Françaises, avec tout l'appareil nécessaire pour moudre le froment en fleur, est prêt à recevoir des commandes pour moudre.

Le Soussigné a aussi joint à son établissement un MOULIN à FARINE DE VOINE, capable de moudre la farine d'avoine de première qualité.

Les possesseurs de Grains, désirant le faire me moudre ont leur avantage à favoriser son établissement, puisqu'il apportera un soin particulier à produire un excellent article.

Les termes pour moudre seront modérés.

Le prix du marché sera payé pour du bon blé, de l'avoine et autres grains. JOHN BIRSS.

Montréal, 17 avril 1848.
N. B. Toute espèce de grains moulus, bons pour chevaux et animaux.

A VENDRE.

UNE superbe maison de pierre et autres dépendances, à vendre dans le village St. Thérèse, près du collège, avec un superbe terrain.

JOSEPH LAJEUNESSE.
Montréal, 13 juillet 1848.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,

24, RUE ST VINCENT,

MONTREAL

On trouve constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.
Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui ce soit. Voir ses prix avant aller l'acheter ailleurs.
J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie

ECCLESIASTIQUE

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patronneront.
CHAPELLEAU ET LAMOTHE.

A VIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se confieront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amis de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur rendrons dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent.

STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE.

Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILLARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage de aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, ou les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en TENTATIONS mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

—Aussi— CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochettes à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et suillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suite de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des Fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTURE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboires Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exportés (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications essentielles à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York

P. GENDRON,

IMPRIMEUR

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que

- LIVRES, PAMPHLETS,
- CATALOGUES, BILLETTS D'ENTERREMENT,
- CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES,
- CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE,
- TRAITES, CARTES DE VISITES,
- CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES,
- PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRE-REDUIT.

LE VERITABLE PORTRAIT DE

S. S. PIE IX.

PEINT D'APRES NATURE, A ROME, EN 1847,

ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole italienne, est mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIE IX ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si EXCELLENT PONTIFE.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens.

CHAPELLEAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SEMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

MANUEL

DE

TEMPERANCE.

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ECOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.

" MM. CHAPELLEAU & LAMOTHE.

" A L'ÉVÊQUE.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODÉRÉS, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1° UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, éta. t occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près de la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2° UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3° UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMUALD CHARRIER Ec. Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qj.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là.

Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion,	£0 2 6
Chaque insertion subséquente,	0 0 2
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion,	0 3 4
Chaque insertion subséquente,	0 0 1
Au-dessus de dix lignes, 1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4	
Chaque insertion subséquente, par ligne,	0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Librair
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ec. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. Vic.
St. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.
JOS. RIVET & JOS. CHAPELLEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEURS.